

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2019

le mardi 26 février 2019  
CHAPELLE DE FLAINE FORUM

## CONVOCAATION

Conformément aux art. 10 et 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 est convoquée le **mardi 26 février 2019 à 18h, CHAPELLE DE FLAINE, Flaine-Forum. Ouverture des portes à 17h.**  
En cas d'absence de Quorum, une **Assemblée Générale Extraordinaire** sera convoquée à 18h30 au même lieu et reprendra la totalité des points à l'ordre du jour.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer ou être représentés à l'Assemblée Générale. A l'issue de l'assemblée à 19h, nous tiendrons une réunion d'échanges sur la station de Flaine, ouverte à tous.

### ORDRE DU JOUR dans tous les cas

#### Points avec vote

- rapport moral (le Secrétaire). **Vote.**
- rapport financier (le Trésorier). **Vote de quitus.**
- projet d'orientation (le Président). **Vote.**
- élection au Conseil d'Administration sur 5 postes à pourvoir. **Vote** Les candidats doivent se faire connaître au plus tard avant la date de l'AG.

#### Points d'information

La situation de la station de Flaine, le domaine skiable, son évolution, les constructions (réalisations et projets), les travaux réalisés par le SIF, le site Web de l'Association, questions diverses.

L'ordre du jour est fixé par le bureau. Il peut être complété de questions diverses posées par les membres de l'association et adressées au président au moins deux semaines avant la date de la réunion sous forme de lettre simple ou de courriel. L'ordre du jour modifié sera posté sur le site web.

### Etat du Conseil d'administration

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Xavier Robby	Elu à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Chantal Lardennois	Elue à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Mike Dickinson	Elu à l'AG 2018	Fin 2020
2	<b>Christophe BOUJON</b>	<b>Fin de mandat. Conseiller à élire</b>	<b>Fin 2021</b>
2	<b>Régis LARDENNOIS</b>	<b>Fin de mandat. Conseiller à élire</b>	<b>Fin 2021</b>
2	<b>Pierre TOCQUEVILLE</b>	<b>Fin de mandat. Conseiller à élire</b>	<b>Fin 2021</b>
3	Thomas HEPPEL	Elu à l'AG 2017	<b>Fin 2019</b>
3	<b>Non pourvu</b>	<b>Conseiller à élire</b>	<b>Fin 2019</b>
3	<b>Non pourvu</b>	<b>Conseiller à élire</b>	<b>Fin 2019</b>

Il y a donc 5 postes à pourvoir.

**François Zahm** a été coopté pour 1 an au CA par le Conseil d'Administration suite à l'AG 2018. Il peut prolonger cette situation en se portant candidat à l'élection à venir.

Conformément aux statuts de 2010, à chaque assemblée générale, la convocation comporte la liste des postes d'administrateurs à renouveler, et les candidats devront faire acte de candidature une semaine au plus tard avant l'assemblée. Ces candidatures sont annoncées sur le site web et accompagnées d'une présentation par le candidat de sa vision de l'action de l'association et du rôle qu'il peut y jouer. Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix dans la limite des places d'administrateur vacantes, et recueilli au moins 50% des suffrages exprimés.

Les documents soumis sont disponibles sur le site internet : <http://associationflainoise.fr/spip.php?article597>

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET  
EXTRAORDINAIRE 2019  
le 26 février 2019 à 18h**

**POUVOIR**

**Mr / Mme / Mlle.....**

**donne pouvoir de représentation à : .....**

avec le mandat de vote suivant : ...		<b>Vote OUI</b>	<b>Vote NON</b>
1- Approbation du Rapport Moral ...			
2- Quitus sur le Rapport Financier ...			
3- Approbation du Rapport d'Orientation ...			
4- Election des membres du CA :		<b>Vote OUI</b>	<b>Vote NON</b>
<b>Liste des candidats, tenue à jour sur le site web.</b>  <b>Vote pour 5 candidats maximum</b>	Régis LARDENNOIS		
	François ZAHM		
	Marek KUREK		

Les présentations des candidats sont visibles ici : <http://associationflainoise.fr/spip.php?article3>

**DATE : .... / .... / ....**

**SIGNATURE précédée de la mention 'Bon pour pouvoir'.**